

Offre d'emploi : poste de directeur TRANSITION

L'ASBL Diapason – Transition engage pour son site Transition un directeur (H/F/X) temps plein.

Transition, centre de court séjour pour usagers de drogues, accueille en hébergement pour une durée d'un mois des adultes, hommes et femmes.

La capacité d'accueil est de 8 lits.

La création de Transition a pour objectif d'accroître l'offre de soins de la région de Charleroi.

Transition offre la possibilité de réaliser un sevrage en hébergement et permet au patient de réfléchir à une alternative thérapeutique ultérieure. Nous tentons de le soutenir et de l'accompagner jusqu'à la concrétisation de ce projet.

Transition, de par sa fonction de relais entre les différents services en amont et en aval du terrain, s'inscrit au sein du réseau d'offres de soins. Nos partenaires sont nombreux : hôpitaux, services sociaux, médecins généralistes, service de santé mentale, services spécialisés en toxicomanie, hébergements d'urgence, communautés thérapeutiques, ...

Nous répondons aux demandes de patients en crise (et non pas en situation d'urgence, c'est-à-dire nécessitant une intervention médicale immédiate).

La prise en charge à Transition est pluridisciplinaire, à savoir :

- Suivi médical, psychiatrique, social et psychologique
- Travail avec les proches
- Accompagnement éducatif : suivi individuel, groupes de paroles, ...
- Activités sportives et culturelles.

Niveau bachelier minimum.

Echelle barémique : A23

La date d'engagement est prévue à partir du 1^{er} février 2027.

Les candidatures sont à remettre pour le 30 septembre 2026 minuit au plus tard à Madame VAN DROOGENBROEK Yolande

direction@asbl-transition.be

Il est demandé un C.V. et une lettre de motivation.

Une expérience de 5 ans dans l'institution est requise.

Procédure de l'engagement :

- Passation d'une épreuve écrite (qui peut être éliminatoire)
- Entretien oral

Un comité de sélection composé de trois administrateurs et de la direction de Transition est mandaté pour corriger les épreuves écrites et rencontrer les candidats retenus.

Au terme de cette procédure, l'Organe de Gestion se réunira et prendra la décision.